

Tram 13 Express : informez-vous et exprimez-vous !



Le projet de tram-train visant à développer des transports en commun sur un axe nord-sud du département fait l'objet d'une enquête publique complémentaire unique jusqu'au 9 février. Le nouveau tracé du Tram 13 prévoit notamment une correspondance avec la gare de Poissy puis une liaison vers Achères.

Le Tram 13 express (ex-Tangentielle Ouest) est un projet de tram-train réalisé en deux phases : la phase 1 allant de Saint-Cyr-RER à Saint-Germain-RER ; la phase 2 prolongeant le Tram jusqu' à Achères-Ville RER. Ce projet de prolongement a fait l'objet d'une concertation en 2013 puis d'une enquête publique en 2014. Le tracé initial proposait alors de contourner le centre de Poissy.

Suite aux conclusions de l'enquête publique, les porteurs du projet ont engagé des études complémentaires sur la faisabilité d'un tracé alternatif permettant une correspondance avec la gare de Poissy. Compte tenu des avantages démontrés de ce tracé urbain, notamment en termes de desserte et de trafic voyageurs, les maîtres d'ouvrages ont décidé de le présenter au public lors d'une concertation complémentaire en 2016.

Tirant les enseignements de cette dernière, les maîtres d'ouvrage ont affiné les études et ont élaboré le Schéma de Principe et le Dossier d'Enquête Publique Complémentaires permettant de soumettre à nouveau le projet à l'avis du public pendant l'enquête publique complémentaire unique qui se tient jusqu'au 9 novembre.

Les bénéfices du projet

- Développer des transports en commun sur un axe nord-sud du département pour répondre aux besoins de déplacement de rocade
- Offrir de meilleures conditions de déplacement pour les usagers de la route grâce au report vers le tram ou vers les autres transports en commun via les correspondances offertes
- Améliorer les correspondances entre les lignes de transport du réseau ferré (lignes A, C, E, L, N, U) mais aussi du réseau de bus, en particulier au pôle d'échanges de Poissy, dans le cas du tracé urbain. Par ailleurs, le réseau de bus sera restructuré afin de permettre aux voyageurs de rejoindre facilement les stations
- Faciliter les déplacements entre les pôles d'emplois et d'habitat : Achères, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Noisy-le-Roi, Saint-Cyr-l'École et Versailles plus au Sud. Le tracé urbain par Poissy offrira une meilleure desserte des secteurs denses de la ville : quartiers de La Bruyère, de la Gare, Saint-Exupéry et futur quartier de Rouget de Lisle.

Les objectifs de la consultation

Cette enquête complémentaire unique porte sur :

- Les avantages et les inconvénients du tracé urbain par rapport au tracé présenté à l'enquête publique de 2014, en termes d'incidences du projet sur l'environnement et la santé humaine
- La déclaration d'utilité publique du projet
- La mise en compatibilité de documents d'urbanisme (MECDU). Seul le plan local d'urbanisme de Saint-Germain-en-Laye est concerné.

Infos +

Comment participer ?

Les avis et suggestions recueillis permettront d'éclairer la décision de la commission d'enquête chargée d'émettre un avis sur la pertinence des deux tracés et d'aiguiller ainsi le préfet dans son choix de variante de tracé à déclarer d'utilité publique. Voici les différents moyens d'y contribuer.

Consulter le dossier d'enquête publique complémentaire

- En mairie : à Achères, Poissy, Saint-Germain-en-Laye (horaires d'ouverture habituels)
- En préfecture des Yvelines ((1 avenue de l'Europe à Versailles), au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (de 9h à 12h et de 14h à 15h45, du lundi au vendredi)
- Sur www.tram13.express.phase2.enquetepublique.net

Échanger sur le dossier

Une réunion publique a eu lieu jeudi 11 janvier à Poissy et des permanences organisées. Pour répondre à vos questions sur le projet et pour noter vos contributions, des rendez-vous sont fixés :

- À la mairie d'Achères (6/8 rue Deschamps-Guérin) : vendredi 9 février de 14h45 à 17h45
- À la mairie de Poissy (place de la République) samedi 27 janvier de 9h à 12h ; jeudi 1er février de 16h à 19h ; lundi 5 février de 14h30 à 17h30 ; vendredi 9 février de 14h30 à 17h30
- À la mairie de Saint-Germain-en-Laye (86-88 rue Léon Désoyer) : vendredi 9 février de 14h30 à 17h30.

Déposer un avis

Sur les registres papier dans les lieux d'enquête

Par courrier à : Madame la Présidente de la commission d'enquête Tram 13 express phase 2 - Mairie de Poissy - Place de la République - 78300 Poissy

Sur le registre électronique : www.tram13.express.phase2.enquetepublique.net

Par courriel à : tram13.express.phase2@enquetepublique.net

Document(s)

[Tram 13 Express](#)

Liens utiles

<http://www.tram13-express.fr>